

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2010

Présents : Mmes VIROULAUD, MOLLINE, ARSIGNY, CHARLESWORTH, MM. ROCHE, SANDEAU, GIRON, TIRARD-BOIS.

Absents : Mmes DE LA IGLESIA et DUCHESNE, MM. BARDE, BARTAL, MINEUR, BIOT et CHRISTOFLOUR.

Il est donné lecture du précédent compte rendu et de la signature du registre des délibérations.

DELIBERATION AVENANT N°2 MARCHÉ DE LA SALLE DES FETES :

Madame le Maire indique au conseil municipal que des travaux de reprise de fissures sur les façades Est et Ouest et la reprise d'enduit en pied de mur de la chaufferie sont nécessaires. La commission d'appel d'offres s'est réunie le lundi 17 juin 2010 et y a émis un avis favorable. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité décide de procéder, par avenant n°2 au marché de travaux d'extension et de mise aux normes de la salle polyvalente, à ces travaux complémentaires d'un montant de 1.293,50 €HT qui seront réalisés par l'entreprise Guerrier Frères, titulaire du marché Gros Œuvre.

DELIBERATION CONVENTIONS DE SERVITUDES ERDF :

Madame le Maire indique au conseil municipal qu'ERDF souhaite construire une ligne électrique souterraine sur le chemin rural reliant Le Buisson Est à Favereau. Une convention de servitude est donc nécessaire. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions de servitudes avec ERDF pour le passage d'une ligne électrique souterraine sur le chemin rural reliant Le Buisson Est à Favereau.

DELIBERATION ENQUETE PUBLIQUE SYNDICAT ASSAINISSEMENT BAS MONTRAVEL :

Madame le Maire indique au conseil municipal que le dossier établi par le syndicat mixte à la carte d'assainissement du Montravel et du Bas Montravel est soumis à enquête publique en application de l'article L211-7 du code de l'environnement pour déclarer d'intérêt général les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement des cours d'eau non domaniaux suivants : Lidoire, Estrop, Grand Rieux, Prunadère, Rival, Rieux-Vert et Dieu l'Ame. Une enquête publique se déroule du 16 au 30 juin 2010 inclus. En application de l'article 4 de l'arrêté préfectoral n°2010-050004 du 26 mai 2010, les conseils municipaux concernés sont appelés à donner leur avis sur la demande d'autorisation dès l'ouverture de l'enquête. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, donne un avis favorable à la demande de déclaration d'intérêt général les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement des cours d'eau non domaniaux suivants : Lidoire, Estrop, Grand Rieux, Prunadère, Rival, Rieux-Vert et Dieu l'Ame et demande que soit inscrit dans ce programme pluriannuel les travaux d'entretien, de restauration et d'aménagement du Ruisseau Tord.

NOMINATION DELEGUES AU COMITE DE PILOTAGE DE L'EHPAD DE ST MARTIN DE GURSON :

Madame le Maire expose au conseil municipal que le Président de la Communauté de Communes du Gursonnais a sollicité les communes afin qu'elles désignent deux membres pour constituer le comité de pilotage du projet d'EHPAD à Saint Martin de Gurson. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, élit comme délégués à ce comité de pilotage, Monsieur Jean ROCHE et Madame Jocelyne ARSIGNY.

Monsieur Roche précise qu'une première réunion a eu lieu le mercredi 23 juin 2010 dans les locaux de la communauté de communes du gursonnais. Monsieur Thierry BOIDÉ, Président de ladite communauté de communes lui a refusé l'accès à cette réunion. Le conseil municipal s'insurge contre cet état de fait vis-à-vis d'un élu d'une commune adhérente à ladite communauté des communes et qui plus est, délégué titulaire à cette structure intercommunale.

VENTE MAISON LÉGUÉE PAR MONSIEUR NICOT :

Madame le Maire rappelle la délibération du conseil municipal du 29 septembre 2009 dans laquelle il fixait le prix de vente de la maison cadastrée section AY n°302 à 120.000 €. Malgré de nombreuses visites, aucune proposition n'a été faite à ce prix. Toutes les agences immobilières contactées ont indiqué que le prix réel de ce bien est évalué entre 90.000 € et 100.000 €. Le Maire a reçu le 22 juin 2010 une proposition

d'achat à 100.000 € de la part d'un jeune couple. Elle demande au conseil municipal de se prononcer. Le conseil municipal, après étude et en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la proposition d'achat au prix de 100.000 € net vendeur et autorise le Maire à signer toutes les pièces et actes se rapportant à ce dossier.

COMPTE RENDU DES DIFFERENTES REUNIONS :

- Il est donné lecture du courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Gursonnais dans laquelle Madame le Maire lui demande les dates de l'enquête publique relative à la révision de la carte communale de Saint Méard de Gurçon.

- Réunion du conseil communautaire du 24 juin 2010 présidée par Monsieur Lesbegueries en l'absence du président Thierry Boidé : projet d'un diagnostic économique du canton approuvé à 21 voix « pour » et 8 « contre ou abstention ». L'étude coûtera 11.550 €.

Marché de voirie 2010 attribué à Eurovia pour 76.982 € et aménagement du bourg de Villefranche pour 857.109 €.

Plan local d'Urbanisme : une procédure de consultation de bureaux d'études va être lancée afin de déterminer le coût de l'opération.

Le Président de séance a indiqué, à la demande de Monsieur Coutou, qu'une réunion a eu lieu entre les Présidents de la communauté de Communes du Montravel et celle du Gursonnais pour étudier un éventuel rapprochement entre ces deux structures.

- Le compte rendu de la réunion du 15 juin 2010 du Siaep de Vélines est disponible en mairie.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2011. Aussi, la commune devra recruter un agent recenseur. Les personnes intéressées peuvent poser leur candidature auprès de Madame le Maire. Le profil souhaité est une personne discrète, ayant des notions d'administratif, avenante, motivée et ayant une bonne connaissance de la commune.

- Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration (SATESE) a fourni le compte rendu de la visite du 26 avril 2010. La station d'épuration fonctionne correctement bien qu'il y ait lieu de curer l'entrée de la lagune qui est saturée en boue. Une deuxième visite avec la satese, la compagnie fermière et la mairie est prévue le 1^{er} juillet 2010 à 9 h.

- La commission départementale de la nature, des paysages et des sites s'est réunie le 22 avril 2010 en Préfecture et a émis un avis favorable à l'autorisation d'exploiter une carrière de sable aux Bonnins.

- Lecture des invitations reçues en mairie :

- 27 juin : 40 ans de l'inauguration du Lac de Gurson,
- 3 juillet : Festivoguerol à Fougueyrolles,
- 8 juillet : inauguration du mur Cobaty à Périgueux,
- 10 juillet : inauguration de la nouvelle boucherie de J-Luc Teillet au Fleix,
- 31 juillet : cérémonie de remise de médailles au centre de secours de St Méard de Gurçon.